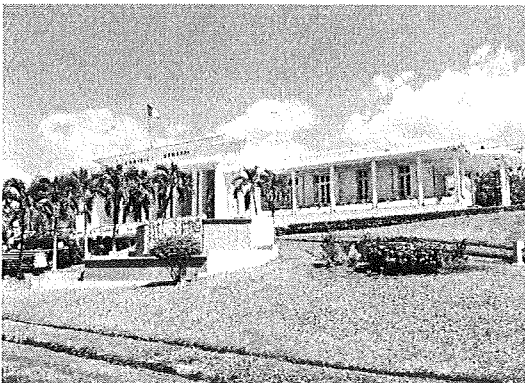


DISCOURS DU PRÉSIDENT DU  
CONSEIL GÉNÉRAL  
JACQUES GILLOT

*XIIIème Congrès des élus Régionaux et Départementaux*



Madame la présidente en exercice du congrès et présidente du conseil régional, chère Josette,  
Monsieur le ministre des outre-mers, cher Toto, merci de ta présence qui confirme l'intérêt que tu portes à ce dossier,  
Mesdames et messieurs les parlementaires,  
Mesdames et messieurs les conseillers régionaux et généraux,  
Mesdames et messieurs les représentants de la société civile,  
Mesdames et messieurs,  
Mes chers compatriotes,

Ma chère Josette, j'aurais presque pu m'abstenir de me faire mon discours tant je me retrouve dans une grande partie des mots que tu viens de prononcer...

Mais il y a quand même quelques nuances, et je sais que tu ne m'en voudras pas de les exprimer à travers ce discours...

Mes chers collègues,

Nous nous réunissons afin de débattre d'un sujet qui occupe notre attention depuis plusieurs années, je veux parler du Projet Guadeloupéen de Société.

Un sujet qui a parfois donné lieu à des échanges très vifs entre les élus, s'agissant d'une question étroitement liée à la gouvernance de nos institutions.

Il est normal dans une démocratie que les opinions s'affrontent, parfois même durement, c'est le signe que chacun d'entre nous aime profondément la Guadeloupe et se soucie de son avenir.

Mais je crois que le congrès des élus départementaux et régionaux constitue précisément cette instance de débat et de travail propice à l'émergence d'un consensus qui, certes répond à nos convictions politiques, mais par dessus tout garde le cap des intérêts de la Guadeloupe.

Oui mes chers collègues, notre congrès plutôt qu'une succession de longs discours, doit résolument servir à **redonner du sens à la politique** en démontrant qu'elle n'est pas une compétition d'ego ou le domaine réservé de certains intérêts particuliers.

**Le sens de la politique**, c'est d'œuvrer à refonder les bases d'une société désormais bloquée, cloisonnée, où l'avenir devient un risque davantage qu'une chance pour la jeunesse.

**Le sens de la politique** c'est de donner à chaque guadeloupéen, quelle que soit son origine ou sa naissance, l'égalité d'accéder au savoir, à l'éducation et à l'emploi.

**Le sens de la politique**, c'est de faire émerger une Guadeloupe forte de son identité créole, qui demeure ouverte au reste du monde sans subir l'irruption médiatique des ailleurs.

**Le sens de la politique**, le sens de mon engagement, mes chers collègues, c'est de contribuer à bâtir une Guadeloupe où tout un chacun mesure le sens du mot responsabilité et le traduit dans les actes qu'il pose au quotidien.

Responsabilité de l'élu, car celui qui esquivé ses responsabilités ne mérite pas d'être aux responsabilités !

Responsabilité du citoyen dont le rôle ne doit pas s'arrêter au bulletin de vote pour se demander ensuite ce que font les pouvoirs publics, mais plutôt ce que NOUS pouvons faire ensemble,

Responsabilité des leaders d'opinion et des médias qui doivent contribuer à élever la conscience populaire en bannissant l'obscurantisme et la mésinformation,

Responsabilité de la société civile, des acteurs économiques, et de toutes les forces vives qui participent au dynamisme du territoire,

Responsabilité des acteurs culturels, des artistes et des intellectuels dont l'action militante doit contribuer à conforter les fondements de notre identité.

Voilà le sens de notre action. Voilà ce que la politique doit être.

La démocratie peut être bruyante, désordonnée et compliquée, car chacun d'entre nous a des opinions, des croyances profondes.

Et quand les temps sont durs, quand notre pays doit prendre de grandes décisions, cela attise nécessairement les passions, cela entraîne des controverses.

Naturellement, ce n'est pas notre congrès qui mettra un terme à ces controverses qui sont la marque de notre vitalité démocratique, lorsqu'à l'horizon du monde, des peuples luttent encore pour le simple droit de s'exprimer sur les questions qui conditionnent l'avenir de leur pays.

Mais sans vouloir choquer quiconque, mes chers collègues, je crois devoir affirmer ici qu'en **notre qualité d'élus nous ne pouvons choisir l'option de l'immobilisme, de la peur ou de la surdité.**

C'est cette peur du changement qui de reports en renoncements, de rendez-vous manqués en changements de position, a trop longtemps donné à nos concitoyens le sentiment qu'en voulant laisser du temps au temps, nous ne faisons au final que « tourner en rond ».

**Alors oui, contre vents et marées, contre les conservatismes et pour vaincre les peurs, il nous appartient de réaffirmer aujourd'hui que notre volonté de changement est intacte !**

C'est pourquoi je considère que cette réunion du congrès nous assigne un double mandat mes chers collègues.

**Le premier, c'est d'aller jusqu'au bout de la démarche que nous avons nous mêmes initiée le 24 juin 2009** en décidant à l'unanimité de l'élaboration d'un Projet Guadeloupéen de Société prenant appui sur les attentes de nos concitoyens afin de préfigurer l'évolution de nos institutions.

**Le second mandat de notre congrès c'est à mes yeux d'apporter des réponses concrètes aux attentes nombreuses et légitimes de nos concitoyens** dans la conduite des politiques publiques.

Cet exercice s'avère d'autant plus ardu qu'il intervient dans un contexte où la crise économique, le chômage et les exclusions de toutes sortes complotent à creuser encore davantage le fossé entre les guadeloupéens et leurs institutions.

Et cette question de confiance, puisque c'est de cela qu'il s'agit, s'inscrit donc au cœur de ce double mandat qui convoque à la fois responsabilité et cohérence politique.

Il ne s'agit pas d'improviser un chemin insolite, mais de tenir ensemble un cap en nous posant la seule question qui vaille : **voulons-nous encore et toujours moderniser les institutions de notre territoire pour mieux servir les préoccupations des guadeloupéens?**

La loi d'orientation pour l'outremer indique clairement les compétences dévolues au congrès : « traiter des propositions d'évolution institutionnelle, des répartitions de compétences entre collectivités et des transferts de compétences de l'Etat vers ces collectivités ».

**Le bon sens et la cohérence politique nous commandent donc d'évacuer d'emblée la question de l'opportunité d'un débat sur l'évolution de nos institutions à l'occasion de ce congrès, qui ne saurait connaître nul mandat prescriptif.**

Et c'est cette même cohérence politique qui nous impose de poursuivre la voie que nous avons nous mêmes tracée sans discontinuer depuis le congrès du 24 juin 2009 :

- En juin 2009 nous avons sollicité un délai de 18 mois pour mettre en œuvre la méthode destinée à recueillir les contributions du plus grand nombre de nos concitoyens sur l'avenir de la Guadeloupe avec un volet consacré à la question de la gouvernance
- Entre septembre et décembre 2010, avec le Président LUREL, nous avons parcouru l'ensemble des communes de la Guadeloupe pour échanger avec nos concitoyens sur les différents scénarii possibles en terme d'évolution de nos institutions
- Lors du congrès du 28 décembre 2010, nous nous sommes levés comme un seul homme pour rejeter le projet de réforme territoriale présenté par Nicolas SARKOZY, que nous avons qualifié de « loufoquerie », et **nous avons opté pour la création d'une assemblée unique régie par l'article 73 de la constitution**, dont nous avons même défini le mode de scrutin et le nombre d'élus,
- Le 06 janvier 2011, c'est ce projet d'évolution de nos institutions que les exécutifs et parlementaires guadeloupéens ont présenté au président de la République à l'Élysée, qui nous a entendus et encouragés à poursuivre l'élaboration du Projet Guadeloupéen de Société,
- Et c'est dans ce contexte que nous avons confié mission à deux représentants de la société civile au sein du comité guadeloupéen de projet, Delile DIMAN ANTENOR assistée de Jacky DAHOMAY, en sorte de dynamiser le débat dans les communes et poursuivre le recueil des contributions.

Nul ne peut donc nier que depuis 2009 la **volonté constante et majoritaire des élus a toujours été de considérer que le choix institutionnel ne devait pas nous être imposé par Paris mais au contraire voulu et pensé par le peuple guadeloupéen !!**

Plus de 36 mois après le congrès du 24 juin 2009, j'ose donc affirmer mes chers collègues que **ni les pièges de la crise, ni les changements de majorité, ni les caprices des sondages ne sauraient étouffer notre volonté réformatrice !**

Bien au contraire, alors que certains voudraient nous voir temporiser, rompre et nous renier, nous avons le devoir de renforcer notre détermination, mes chers collègues !

Le progrès est une longue marche qui exige ténacité et vérité, et quand on a la profonde conviction de servir l'intérêt général, on sait que l'incompréhension d'un jour peut devenir l'estime du lendemain.

Tous ces objectifs, tous ces défis, exigent donc cette cohérence et ce courage politiques que nous devons mettre à profit pour aller au bout de la démarche entamée le 24 juin 2009.

Le 10 décembre dernier, Mme Delile DIMAN ANTENOR nous a remis le rapport du comité de pilotage chargé de l'animation des débats communaux dans le cadre de l'élaboration du Projet

Guadeloupéen de Société.

Et je voudrais profiter de notre congrès pour rendre un vibrant hommage à son action ainsi qu'à celle de Jacky DAHOMAY et de ces dizaines de bénévoles qui se sont mobilisés sans compter leur temps pour donner vie à cette belle aventure avec le soutien des collectivités.

Saluer également le travail de fourmi réalisé par le Cabinet MARAGNES pour collecter le matériau et produire un rapport d'un grande lisibilité, pour peu qu'on prenne le temps de l'appréhender dans son ensemble et non d'en tirer les enseignements à même de servir telle ou telle cause inavouée.

Mes chers collègues, nous disposons désormais d'un document fiable issu d'une phase de concertation de plus de 36 mois avec le peuple guadeloupéen au travers de plus de 150 débats communaux, une centaine de contributions écrites sur le site internet dédié et une trentaine de contributions écrites transmises à nos assemblées.

Et même si nous pouvons regretter que le nombre des participants n'ait pas toujours été au rendez-vous des débats communaux, nul ne peut nier l'immense qualité des contributions de ceux qui ont participé à la démarche.

A travers ce document, la Guadeloupe a exprimé un certain malaise résultant de frustrations réelles, oscillant souvent entre désarroi et fierté culturelle.

Au final, ce rapport fournit de riches enseignements et trace les grandes lignes d'un ressenti, d'une vision et même d'un vouloir populaire.

Trois séries d'enseignements essentiellement :

Tout d'abord que **la société Guadeloupéenne traverse une profonde crise des valeurs et des institutions** qui en sont le fondement, je veux parler de la famille, de l'école, de l'éducation et de notre identité au sens large du terme.

Le rapport confirme que nous sommes confrontés à une forte demande de cohésion sociale qui cible particulièrement la restauration de la famille et l'école.

Je comprends alors que l'accent soit mis sur les valeurs de solidarité, d'identité, de citoyenneté qui constituent le ciment du vivre ensemble.

La cohésion sociale n'est ni un gadget ni une lubie, elle est le rempart contre les délitements, les tiraillements et les effondrements pressentis.

Là encore, les mots prononcés par les participants ne sont pas que des mots. Ils sont les fusées éclairantes qui nous indiquent la voie à suivre.

Ensuite, **les guadeloupéens qui ont participé au projet pointent du doigt le fait que les politiques publiques ne sont pas mises en œuvre de façon suffisamment cohérente et efficiente**, avec lisibilité, hauteur de vues et en prenant suffisamment appui sur les valeurs

d'entraide, de solidarité, et par-dessus tout de citoyenneté partagées.

Le développement économique demeure la revendication prioritaire, et si ce n'est pas une surprise il faut se souvenir du fait qu'une économie n'est pas une fatalité arbitraire.

Toute économie est le résultat d'une organisation, d'un système dépendant de nos choix et de nos valeurs.

Or nous dressons tous le constat d'une Guadeloupe qui souffre de n'être qu'un comptoir où se déversent des marchandises importées.

Nous voyons tous combien nos concitoyens aspirent à davantage de production locale, à davantage de pouvoir économique, à plus de responsabilité.

C'est une des causes de la crise sociétale évoquée par l'ensemble des participants.

La marchandise ne l'oublions pas n'est pas neutre. Au contraire, elle véhicule une manière d'être et une manière de vivre qui font parfois grincer les rouages de notre société.

Ce constat, précisément, loin de nous accabler, devrait nous stimuler et nous inciter à retenir les préconisations positives venant du peuple.

Enfin sur la question de la gouvernance, même si cette question ne figure pas au rang de leurs priorités, **les guadeloupéens comptent beaucoup sur les élus et sur les pouvoirs publics pour améliorer les conditions de mise en œuvre des politiques publiques** sur notre territoire.

Et ce qui fait sens, c'est la recherche d'une cohérence, l'exigence d'une rationalisation, le besoin d'une lisibilité renforcée des politiques publiques.

Ceci est d'autant plus manifeste que, d'une manière générale, les citoyens méconnaissent les institutions et estiment que certains débats ayant trait au changement institutionnel sont confisqués par les élus.

Les contributeurs en appellent ainsi à la réhabilitation de la Politique qui doit « remettre l'intérêt général au cœur de la gouvernance locale ».

Mais, mes chers collègues, comment imaginer rationaliser et redonner de la cohérence à la mise en œuvre de nos politiques publiques sans questionner l'organisation de nos institutions ?

Et bien je pense que c'est précisément à nous élus qui sommes au cœur de l'action publique locale et qui en vivons les limites,

**C'est à nous qu'il appartient de faire preuve de pédagogie pour démontrer à nos concitoyens que la question des institutions est étroitement liée à la satisfaction de leurs espérances.**

Et nous le savons mes chers collègues, les exemples concrets sont légion pour étayer une telle démonstration :

Le sort de nos chômeurs nous mobilise inlassablement, mais comment envisager prendre à bras

le corps de façon efficiente la question de l'emploi auquel aspirent ces dizaines de milliers de jeunes guadeloupéens lorsque les politiques ayant trait à l'emploi, à l'insertion et à la formation professionnelle sont gérés par trois chefs de file différents ?

Comment prétendre créer les conditions d'un développement durable lorsque les compétences en termes de développement économique, d'aménagement du territoire, de transport ou de maîtrise du foncier sont partagées entre les deux collectivités majeures ?

Comment répondre aux impératifs de la structuration des filières de traitement des déchets de toutes natures lorsque le département assume la compétence du cadre normatif pour les déchets ménagers et la région celui des déchets industriels ?

Comment développer une véritable économie de la culture et contribuer à renforcer notre identité créole lorsque l'exercice de cette compétence est écartelé entre plusieurs collectivités ?

Comment mettre un terme à cette situation qui conduit à ce que les manifestations culturelles se concurrencent les unes les autres, comme en ce mois de décembre, alors qu'une meilleure coordination permettrait d'élaborer un véritable modèle économique vecteur d'attractivité touristique et donc d'activité.

Autre exemple, pour parler de l'option prise par la Martinique et la Guyane, même si nous avons toujours dit que ce ne sont ni Paris, ni Fort de France ni Cayenne qui dicteront l'avenir institutionnel de la Guadeloupe :

Depuis plusieurs mois, les assemblées régionales de ces territoires ont entrepris avec celle de Guadeloupe un travail fondamental de concertation et d'action commune, notamment dans le domaine du développement économique.

Cependant, avec la création d'une collectivité unique à compter de 2015, on peut aisément considérer qu'en dépit des difficultés de démarrage, la Martinique et la Guyane auront entamé le processus de rationalisation et de maîtrise renforcée des politiques publiques mises en œuvre sur leurs territoires.

Comment ne pas se poser la question des bases sur lesquelles la Guadeloupe serait désormais en mesure de dialoguer avec la Martinique et la Guyane si nous ne créons pas les conditions d'une meilleure administration de nos politiques publiques ?

Et nous pourrions multiplier les exemples à l'envi, car nous sommes témoins au quotidien des dysfonctionnements qu'entraîne l'enchevêtrement des compétences dans une région mono-départementale.

Bien sûr qu'à la faveur de la synergie entre les collectivités régionale et départementale nous mettons tout en œuvre pour diminuer ces effets néfastes !

Mais devons nous toujours compter sur l'amitié et la sagesse de Victorin Lurel, de Josette Borel et de votre serviteur pour assurer la cohérence minimale des politiques conduites sur notre territoire ?



Pourrons nous, encore longtemps, nous reposer sur la quête de cohérence des hommes alors que, précisément, la mise en œuvre des politiques publiques requiert une stabilité et une lisibilité qui doivent être inscrites dans la matrice de nos institutions.

Non mes chers collègues, même si les hommes ont leur part de responsabilité dans la conduite des politiques publiques, l'avènement d'une nouvelle Guadeloupe appelle davantage de cohérence structurelle de nos institutions.

**Et c'est précisément cet enjeu cardinal qui convoque notre capacité collective à apporter des réponses concrètes sans attendre passivement qu'elles nous viennent de l'hexagone !**

Les choses sont donc on ne peut plus claires mes chers collègues :

**Il est impensable de questionner la mise en œuvre des politiques publiques selon des modalités renouvelées sans interroger dans le même temps l'organisation de nos institutions !**

**On ne peut parler d'efficience des politiques publiques sans se poser la question du mode de gouvernance des institutions qui en assument la charge !**

**En un mot, on ne peut évoquer le contenu sans débattre du contenant !**

Nous devons surtout constituer une véritable force de propositions dans ce dossier en définissant clairement ce que nous voulons pour la Guadeloupe !

Et nous devons donner à notre ministre des outremer Victorin LUREL les arguments qui lui permettront, avec la force de conviction qui est la sienne, de gagner les arbitrages nécessaires lors de la finalisation du projet de loi relatif à l'acte 3 de la décentralisation !

L'objectif est clair, mes chers collègues : **il s'agit de faire en sorte que ce nous voulons pour notre pays soit pris en compte plutôt que de subir, comme trop souvent, les conséquences de décisions prises par d'autres.**

C'est bien ce que nous reprochions au projet de réforme territoriale porté par le Président Sarkozy, et c'est la raison pour laquelle nous l'avons rejeté en faisant une contre proposition qui s'inscrit clairement dans le droit commun de l'article 73 rénové de la constitution.

Et j'irai même plus loin mes chers collègues !!

Je crois qu'au delà des échanges que nous aurons aujourd'hui, **il est de notre responsabilité d'interroger le peuple guadeloupéen sur ce qu'il souhaite vraiment en termes d'évolution de ses institutions.**

Oui, la question des institutions doit être mise en perspective par les élus pour traduire ce mieux de politiques publiques que réclament nos concitoyens.

Mais elle doit surtout donner lieu à un débat franc, loyal et constructif qui ne soit pas l'apanage des seuls élus, mais qui associe au contraire la société civile en bannissant les arguments de la

peur qui sont d'un autre temps.

Oui mes chers collègues, je le redis avec force à la tribune de notre congrès :

**C'est aux élus et aux partis politiques qu'il appartient de proposer des options s'agissant de l'avenir de la Guadeloupe, mais c'est au peuple qu'il appartient de trancher en toute responsabilité !!**

**Et c'est pourquoi je vous propose de nous prononcer officiellement aujourd'hui sur l'organisation d'une consultation référendaire sur la question de nos institutions avant la fin de l'année 2013.**

J'entends par là mes chers collègues, que du fait de multiples facteurs, l'heure est venue de rénover nos institutions.

Contre les inerties réfrigérantes, les peurs paralysantes, les surdités coupables, les rivalités meurtrières, l'avenir c'est une nouvelle Guadeloupe portée sur les fonds baptismaux d'une large consultation populaire.

Et nous pouvons là encore servir dès aujourd'hui le deuxième objectif assigné à notre congrès, celui des réponses concrètes qu'il convient d'apporter aux préoccupations des guadeloupéens.

Même si nous pourrions chercher à enrichir encore le rapport, nous avons suffisamment d'éléments à ce stade pour définir des blocs de compétences cohérents auxquels viendront s'ajouter les propositions d'extensions ou de transferts de compétences et les demandes d'habilitation dont la Guadeloupe a besoin pour répondre à ses priorités et à ses spécificités.

Et cette cohérence des politiques publiques pourrait de fait s'appliquer à toutes les options qui pourraient être soumises à l'avis de la population à l'occasion de la consultation référendaire,

Qu'il s'agisse de la création d'une collectivité unique régie par l'article 73 de la constitution, de la création d'une assemblée unique commune aux deux collectivités régionale et départementale, ou du maintien des deux assemblées,

**C'est en effet le même volontarisme qui doit guider notre volonté de faire émerger des blocs de compétences cohérents en termes de politiques publiques.**

C'est le sens du combat mené par de nombreux élus, dont je fais partie, pour la mise en œuvre de structures uniques de gestion de l'eau, de l'électricité et des déchets.

C'est cette même quête de davantage de cohérence qui doit nous guider pour l'ensemble des politiques publiques en Guadeloupe avec de nouvelles institutions sollicitant des transferts de compétences de l'Etat.

Et c'est précisément le sens du projet de résolution qui vous sera présenté et qui pourrait constituer une base de travail afin de rechercher un consensus sur cette question des politiques publiques.

Vous l'aurez compris mes chers collègues, j'attends de nos travaux que nous sachions concentrer nos efforts autour du choix politique que nous devons assumer collectivement.

Ce choix, c'est celui du courage politique, au nom des solidarités de demain, au nom des familles qui s'agrandissent, au nom de l'avenir que nous écrivons aujourd'hui.

**Le choix du courage politique c'est d'être fort de ses convictions mais savoir tendre la main à l'autre dans l'intérêt du pays.**

C'est le choix résolu du mouvement, du travail, de la rénovation sociale, de la reconnaissance des talents pour dégager des perspectives nouvelles.

Inscrire sa destinée dans un destin commun, donner à son pays autant que l'on reçoit de lui, transmettre à nos enfants un peu plus que ce que nos parents nous ont légué, c'est là l'esprit de la refondation à laquelle nous devons procéder.

Notre volonté de rehausser les valeurs qui fondent notre vivre ensemble reste intacte, et c'est toute une chaîne de responsabilité, de civisme, de respect mutuel que nous devons œuvrer ensemble à retendre.

L'Histoire dira si nous avons réussi, mais mes chers collègues, une chose est sûre, nous ne pouvons pas nous permettre de l'entendre dire: « Ils n'ont rien fait ! ».

Cesser d'avancer, ce serait oublier ce que nous avons fait et ce qu'il nous reste à faire.

**Or, nous devons pouvoir regarder nos concitoyens dans les yeux, parce que nous aurons été fidèles à nos engagements.**

Nous devons les convaincre que le courage d'une évolution de nos institutions est plus protecteur que la quiétude de l'inaction.

Non, mes chers collègues, le changement n'emprunte pas toujours une route toute droite.

Il n'y a pas de raccourci, et ce n'est pas toujours un long fleuve tranquille.

Mais une chose est sûre : **le statu quo est impossible** et rien ne pourra se substituer au minutieux travail d'élaboration des consensus et des compromis nécessaires pour faire avancer ce pays.

Oui, cette trajectoire vertueuse exige une mobilisation sans faille !

Une mobilisation des élus et des partis politiques, bien sûr, mais aussi une mobilisation des citoyens, de la société civile, pour ne pas dire de l'opinion publique.

Au moment de conclure mon intervention, je souhaite vous confier qu'en dépit de toutes les épreuves que nous avons traversées, **je n'ai jamais eu autant d'espoir pour l'avenir.**

**Je n'ai jamais eu autant d'espoir pour la Guadeloupe.**

Je ne parle pas d'un optimisme aveugle, qui feindrait d'ignorer les obstacles qui se dressent sur notre route.

Je ne parle pas d'un idéalisme rêveur, mais de cette conviction chevillée au corps que quelque chose de mieux nous attend pourvu que nous ayons le courage de démontrer que nous sommes plus grands que la somme de nos ambitions individuelles.

**Je crois en la Guadeloupe ! Je crois en son histoire !**

**J'ai foi dans le peuple guadeloupéen !**

C'est pourquoi, je demeure convaincu que nous avons choisi la bonne voie : celle de la démocratie participative car l'avenir de la Guadeloupe ne doit pas se résumer à celui de Présidents de collectivités majeures, d'un gouvernement ou d'un parti !

Le changement est certes difficile, mais nous savons qu'il est possible, mes chers collègues.

**Ensemble, prenons donc la résolution de faire en sorte qu'il soit défini par nos espoirs et non pas par nos peurs.**

Ensemble, créons maintenant les conditions du changement, mais que ce changement, par-dessus tout, soit durable et profitable à chaque Guadeloupéen.

Je vous remercie.